

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Date de la convocation : 25/04/2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le mardi 30 mai à 18 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de la mairie sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.

Etaient présents : Mesdames TARLETTE Juliette et DHABIT Nicole, Messieurs CHAMPAGNAT Pascal, LE MERRER Daniel, LAHAYE François, PARANTHOËN Rémi et PRIGENT Guy.

Absents : Mme LOGNONÉ Jamila procuration à CHAMPAGNAT Pascal, Mr POSTADJIAN Guillaume procuration à LE MERRER Daniel et Mr TUFFIER Olivier procuration à TARLET Juliette.

Secrétaire : Madame TARLET Juliette a été élue secrétaire.

ACQUISITION DE MATS POUR LES DRAPEAUX DU MONUMENT AUX MORTS

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition de mats pour les drapeaux du monument aux morts de la commune. L'inauguration du monument aux morts de la commune aura lieu le jeudi 08 mai prochain. Afin que le matériel soit livré avant la cérémonie, une commande a été passée en urgence auprès de la société Manutan pour un montant de 1 651.38 € TTC (Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal et validées par délibération transmise au contrôle de légalité le 26/11/2020).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** la commande passée par Madame la Maire à la société Manutan.

ACQUISITION D'UNE TONCONNEUSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour l'acquisition d'une nouvelle tronçonneuse pour les services techniques :

- Devis Point Vert pour un montant de 699 € TTC,
- Devis Armor Motoculture /Provert pour un montant de 390.20 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCÉPTE le devis de la SARL Armor Motoculture / Provert s'élevant à 390.20 € TTC.

AUTORISE Madame La Maire à signer le devis de la SARL Armor Motoculture / Provert.

ACQUISITION DE SERVIETTES DE TOILETTE
POUR LE RANDO GITE

Madame la Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition de 10 serviettes de toilette pour le rando gîte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCÉPTE l'acquisition de 10 serviettes de toilette pour le rando gîte.

AUTORISE Madame La Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**CREATION D'UN TARIF POUR LA LOCATION DE SERVIETTES DE TOILETTE
AU RANDO GITE SUR LE BUDGET RANDO GITE**

Madame la Maire explique au Conseil Municipal que, pour cette saison touristique, va être proposée une nouveauté au rando gîte : la location de serviettes de toilette.

Cette proposition répond à la demande de certains randonneurs. La commission rando gîte propose le tarif de 2 € la location d'une serviette. Les recettes des ventes seront versées au budget rando gîte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE la location de serviettes de toilette au rando gîte pour un tarif de 2 € la serviette.

AUTORISE Madame La Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

SITE INTERNET DU RANDO GITE

Afin de promouvoir l'image du rando gîte, la commune de Lanmodez souhaite transférer le site Internet existant du rando gîte sur des plateformes qui travaillent avec booking, AirBnB...

Le coût actuel pour 2 noms de domaine et l'entretien du site s'élève à 289 €. La plateforme ELLOHA propose pour environ 314 € par an la possibilité d'héberger le site avec une publicité sur les sites de réservations (booking, AirBnB...) et le paiement des réservations par carte bancaire.

Il y aurait en plus la réservation du nom de domaine en direct, soit 6€ TTC chez OVH où le site de la mairie est hébergé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE la proposition de la société ELLOHA pour promouvoir l'image du rando gîte.

AUTORISE Madame La Maire à signer à signer tout document relatif à ce dossier.

TRAVAUX D'ISOLATION AU RANDO GITE

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour les travaux d'isolation du rando gîte :

- Devis Société Artigaud pour un montant de 16 893.74 € TTC (11 755.48 € TTC électricité et 5 138.26 € TTC plomberie),
- Devis Alban BOURGES pour un montant de 17 380.68 € TTC (9 910.68 € TTC électricité et 7 470 € TTC plomberie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE le devis de la Société Artigaud pour un montant de 16 893.74 € TTC.

AUTORISE Madame La Maire à signer à signer tout document relatif à ce dossier.

TRAVAUX D'ISOLATION AU RANDO GITE

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour les travaux d'isolation du rando gîte :

- Devis Loïc DAVY pour un montant de 41 796 € TTC
- Devis Lucas BOURGES pour un montant de 34 521 *€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE le devis de Lucas BOURGES pour un montant de 34 521 € TTC.

AUTORISE Madame La Maire à signer à signer tout document relatif à ce dossier

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE
DEMANDE DE SUBVENTIONS

La commune de Lanmodez a signé avec le département le Contrat départemental de territoire pour la période 2023/2027. Pour tout projet, la commune doit financer à hauteur de 30% de la somme éligible.

Madame la Maire propose de demander une part de ce contrat de territoire pour le rando-gîte à hauteur de 38 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Madame La Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
AUTORISE Madame La Maire à demander les subventions correspondantes.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Motion de soutien à Mme La Maire de Plougrescant
- 2) Lettre de la Presqu'île à tue tête : demande d'aide exceptionnelle. Les élus sont d'accord pour soutenir mais trouvent anormal de payer comme les plus grosses communes. Ce sujet sera revu lors d'un prochain conseil municipal après en avoir discuté avec les autres communes du canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

La Maire,
Lydie DOMANCICH.

